



Remboursement reconnaissance de dette

Par **rike30**, le **21/01/2013** à **09:31**

bonjour rnje suis proprétaire de ma maison qui est en cours de finition je suis le seul propriétaire et par amour pour une femme elle m aaprosée de me faire un pret de 54 000 euros pour embellir le projet qui estdevenu notre projet rna ce jour et apres une reconnaissance de dette sur acte elle est partie et me reclame 54000 et me menace rnquels recours sans vendre mon bien rnmerci

Par **amajuris**, le **21/01/2013** à **10:10**

bjr,rns'il s'agit d'un prêt attesté par une reconnaissance de dette, vous devez la rembourser.rnsoit vous vous arrangez à l'amiable soit elle pourra vous assigner devant le tribunal compétent.rnle principe d'un prêt c'est que cela se rembourse sinon c'est un cadeau.rncdt